

Le premier tronçon du plan vélo de l'Agglo inauguré

19 décembre 2025

Fin 2023, quelques mois après le vote de son plan vélo 2023-2033, l'Agglo était lauréate de l'appel à projets territoires cyclables du ministère de la Transition écologique. La collectivité inaugure aujourd'hui le 1^{er} tronçon de ce plan vélo ambitieux.

Le contexte de l'opération

La RD6015, particulièrement fréquentée, constituait le seul axe bitumé reliant les communes d'Heudebouville et de Vironvay. Elle représente un réel danger pour les déplacements quotidiens à pied ou à vélo des habitants entre ces deux communes, et tout particulièrement pour les écoliers de Vironvay souhaitant rejoindre à pied ou à vélo l'école primaire d'Heudebouville.

Le chemin des Trois Roger, parallèle à la RD6015 et reliant les 2 communes, constituait la seule alternative existante sécurisée. Toutefois, ce chemin rural, en très mauvais état, ne permettait pas une circulation confortable continue. Sa première partie restait ouverte à la circulation des engins agricoles et aux riverains des parcelles attenantes, tandis que la seconde devenait impraticable par mauvais temps en raison de la boue, et était bloquée par deux barrières fixes.

L'aménagement d'un chemin rural en voie verte sécurisée

La transformation de ce chemin rural de 500 m en voie verte visait plusieurs objectifs :

- Assurer une liaison douce et sécurisée entre les communes d'Heudebouville (chemin des Trois Rogers) et de Vironvay (chemin des Côtes), ainsi qu'avec le centre urbain et commerçant d'Heudebouville, tout en évitant l'emprunt de la RD6015,
- Permettre aux écoliers de Vironvay de rejoindre en toute sécurité, à pied ou à vélo, les écoles situées à Heudebouville.

A plus long terme, cette voie verte permettra aux habitants des deux communes de rejoindre Louviers via des voies apaisées lorsque la future voie cyclable Louviers <> Ecoparcs sera réalisée.

Les travaux engagés :

- Acquisition d'une partie d'un terrain privé pour élargir la voie à 3 mètres, pour respecter les exigences d'un tel aménagement et assurer l'éligibilité du projet aux subventions régionales et étatiques.
- Pose d'enrobés sur tout le linéaire, pour stabiliser les cheminements piétons et cyclables, en tout saison.
- Dépose de l'ancienne clôture agricole attenante et remplacement à l'identique sur la section élargie.
- Reprise des accotements en empierrement naturel au droit de la parcelle des chevaux.
- Mise en place de barrières « trombones » et de potelets de restriction d'accès aux véhicules motorisés, en remplacement des anciennes barrières fixes.
- Installation d'une signalisation adaptée garantissant la bonne cohabitation entre les différents usagers (panneaux informant de la présence d'engins agricoles, mise en place d'un sens interdit pour les véhicules motorisés non autorisés, etc.).
- Réfection d'une portion de voirie sur 20 mètres en amont du projet pour résoudre les problèmes de stagnation des eaux de ruissellement identifiés lors de la conception (mise en place de caniveaux à grille).
- Création d'une noue le long de la voie verte pour recueillir les eaux pluviales provenant de la rue de la Croix Roger, raccordée aux caniveaux nouvellement créés.
- Remplacement et renforcement des regards compteurs d'eau, fortement dégradés voire écrasés.

Les acteurs du chantier

Planning : avril à juillet 2025

Budget : opération globale 150 000 € HT, financés comme suit :

- 61 000 € par l'Etat, dans le cadre de l'Appel à Projet Territoires Cyclables
- 51 000 € par la Région, dans le cadre du contrat d'Agglo 2023-2027
- 38 000 € par l'Agglo Seine-Eure

Parties prenantes :

- Direction des Mobilités de l'Agglo Seine-Eure, pour la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre,
- Eiffage pour la voirie et les espaces verts
- Dolleans Service, pour les clôtures
- La Signalisation Routière et Signaux Girod, pour la signalisation horizontale et verticale
- Agéose, pour les levés topographiques.

L'Appel à projets Territoires Cyclables

Il vise à accompagner des territoires ambitieux dans la mise en œuvre de leur programme complet d'itinéraires cyclables, et à soutenir des projets cyclables hors des très grandes villes. L'Agglo fait partie des 27 intercommunalités lauréates, parmi 128 dossiers déposés au niveau national. Elle est la seule du département de l'Eure (et compte parmi les 2 normandes avec Bayeux Intercom).

L'Agglo Seine-Eure bénéficie, jusqu'en 2029, d'un accompagnement financier de l'Etat à hauteur de 2,9 millions d'euros pour déployer son programme autour de 9 aménagements cyclables :

9 projets ont été fléchés sur ce programme à réaliser dans les 6 années à venir (jusqu'à fin 2029) :

- 2 sur le secteur Nord (Pont-de l'Arche / Igoville / Alizay)
- 2 sur le plateau Louviers / Terres de Bord / La Haye-Malherbe
- 1 qui fera le lien entre l'axe structurant Seine-Eure Avenue (Louviers - Val-de-Reuil) et la voie verte Seine-Eure (qui relie Pinterville et le nord du territoire, en longeant l'Eure)
- 1 sur le secteur Gaillon / Val-d'Hazey / les Trois-Lacs
- 3 dans la vallée de Seine (sud de Louviers / Heudebouville / Vironvay / Fontaine-Bellanger), dont fait partie l'itinéraire aujourd'hui inauguré.

Le coût des travaux estimé sera d'environ 7 millions d'€ dont 2,9 millions financés grâce à Territoires Cyclables et un financement contrat Agglo-Région d'environ 1,9 millions d'€. Ces projets pourront également faire l'objet d'une demande de subvention via la Dotation de Soutien à l'Investissement local (DSIL) pour essayer d'atteindre 80 % de financement.

Le plan vélo de l'Agglo

D'autres projets cyclables sont également prévus dans le plan vélo de l'Agglo :

- Itinéraire Le Manoir / Pitres / Barrage de Poses
- Itinéraire RD 316 à Gaillon

Le montant de ces aménagements est d'environ 2,8 millions d'€ (via le contrat d'agglomération notamment). Ils ne seront pas financés par l'appel à projet territoires cyclables mais pourront l'être par d'autres dispositifs.

Quelques autres projets de maillage local sont également inscrits au contrat d'Agglo, pour arriver à un total cumulé de 70 nouveaux kilomètres de voies cyclables d'ici 2033 (70 existants en 2023).

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION SEINE-EURE

L'Agglo Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.



CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com



www.agglo-seine-eure.fr



Suivez-nous sur



seine-eure
agglo